

MODALITES D'INSCRIPTION (fin juin- début juillet) :

- Adhésion obligatoire à l'association sportive du lycée (15 €)
- Selon les activités pratiquées un diplôme de 50 mètres est exigé dès la rentrée
- Nombre de places limité **(25 élèves)**

Qui contacter pour de plus amples renseignements ?

Les professeurs d'EPS dont M. Lelion
(Patrick.lelion@ac-normandie.fr)



L'option EPS 2022 /2023 3 heures de sport en plus des 2h00 d'EPS



DES PRATIQUES APPROFONDIES au lycée, Et des activités de découverte



A qui s'adresse cet enseignement ?

- A tous les élèves du lycée, filles et garçons qui pratiquent un sport en club ou non.
 - Aux **volontaires pour s'investir dans un cursus de 3 années**, motivés et souhaitant une diversité des activités physiques.
- Cet enseignement peut préparer à de futures études en STAPS de par l'approfondissement des sports pratiqués.

Les avantages :

Sur le plan moteur :

- approfondissement des activités sportives pratiquées en EPS,
- découverte de nouvelles activités.

Sur le plan théorique :

- thèmes abordés : La santé, la prévention des risques, l'entraînement, la communication et les métiers du sport.

Sur l'organisation d'événements :

- Interclasses
- Rencontres sportives académiques et inter-académiques
- Ecriture d'articles sur le site du lycée



La notation :

De la seconde à la terminale, l'enseignement optionnel est évalué en contrôle continu et **compte, comme** les autres matières, dans la moyenne des bulletins scolaires.

Les notes de première et de terminale sont prises en **compte pour le baccalauréat**, au même titre que la note d'EPS. Ce sont deux notes séparées. Elles serviront à compléter également le livret scolaire.

A quel moment se pratique cette option ?

Sur des horaires spécifiques, indiqués sur les emplois du temps

Quelles activités pour quelle pratique en seconde ?

Pour exemple :

- L'activité volley implique la solidarité, l'entraide entre les individus tout en développant des analyses stratégiques.
- La natation, le sauvetage permettront de préparer les épreuves du BNSSA ou de surveillant de baignade et favoriseront la participation à des cycles découverte en Aviron, kayak, ou voile ...
- La musculation ou l'entretien physique devient un support à la vie physique du futur adulte.
- L'escalade permet d'aborder « la gestion du risque » pour assurer aux élèves une pratique physique en toute sécurité (protocoles de sécurité, gestion des EPI).